

Les descendants d'immigrés

Emmanuelle Santelli

par Sandrine Dauphin, Caisse nationale des Allocations familiales.

Responsable du département de la recherche, des études et de la valorisation scientifique.

Parmi les différents domaines investis par la sociologie, la question de l'immigration a connu un important développement depuis les travaux fondateurs du sociologue Abdelmalek Sayad⁽¹⁾. L'originalité de cet ouvrage de synthèse est de proposer une sociologie des descendants d'immigrés qui se distingue de la sociologie de l'immigration et s'articule avec d'autres sociologies sectorielles telles que la famille et la religion. Le postulat de cette sociologie est ainsi présenté par Emmanuelle Santelli : « *la sociologie des descendants d'immigrés part du constat que ces individus sont déjà une composante de la société française : ils y sont nés, ils y ont grandi, ils en ont acquis les valeurs et en connaissent les institutions dès leur prime enfance ; leur univers quotidien est français* » (p. 4). L'intérêt de se pencher sur cette population est d'autant plus grand que, historiquement, comme l'a montré A. Sayad, l'émigration a été pensée comme temporaire par les populations arrivant en France, et les pratiques familiales ont été orientées par l'objectif du retour. L'apport de cette sociologie des descendants d'immigrés est d'interroger la dimension ethnique, mais également de s'intéresser à la manière dont les individus, qui ont pour particularité d'avoir des parents immigrés, font partie de la société. Cette nouvelle sociologie se combine aussi avec des dimensions sociales, sexuées, familiales, etc.

La sociologie des descendants d'immigrés repose sur une étude fine des parcours individuels (niveau microsociologique) articulée à l'analyse de la stratification

sociale (niveau macro). Autre élément important de cette sociologie, les relations entre groupes majoritaires (ici les Français d'origine) et minoritaires (ici les différentes populations immigrées). Penser en termes de groupes minoritaires et majoritaires, outre l'intérêt de la mise en lumière des rapports sociaux, c'est réinterroger les concepts d'intégration voire d'assimilation. E. Santelli se réfère ainsi aux travaux américains de Richard Alba et de Victor Nee sur la *New assimilation theory* de 2003⁽²⁾, qui insistent sur l'idée de transformation des distances sociales entre groupes ethniques. L'assimilation n'est plus une convergence vers mais une convergence entre, l'idée étant moins d'intégrer le groupe majoritaire que de tendre vers l'affaiblissement des inégalités (p. 66). Cette approche paraît d'autant plus intéressante pour comprendre les liens entre la lutte contre les discriminations et les questions identitaires. Il s'agit bien d'être traité comme les individus du groupe majoritaire tout en étant accepté dans ses différences.

Un premier chapitre définit qui sont les descendants d'immigrés. Cette notion est une catégorie construite à partir de la trajectoire migratoire des parents. Bien souvent qualifiée de « seconde génération », cette population est officiellement définie par l'Institut national d'études démographiques (Ined) et l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) de la façon suivante : *les personnes nées en France métropolitaine dont au moins un parent est immigré*. Pour E. Santelli, cette défi-

inition sous-entend qu'avoir un ou deux parents immigrés revient au même et exclut les individus arrivés jeunes en France. Ainsi propose-t-elle une définition qui considère la situation d'une personne dont les deux parents sont immigrés et le lieu de socialisation (en l'occurrence la France) plutôt que le lieu de naissance. Cette définition a le mérite, assurément, de mieux cerner l'effet de la « double culture » : celle des parents et celle du lieu de vie.

Les descendants d'immigrés ne constituent pas une catégorie homogène, les situations étant très diverses. En 2012, selon l'Insee, 11 % de la population résidente en France est descendante d'immigrés. Parmi elle, 48 % est d'origine européenne, 30 % maghrébine, 9 % subsaharienne et 13 % autres. Pour décrire leurs autres caractéristiques, l'ouvrage d'E. Santelli se réfère aux résultats de l'enquête Trajectoires et Origines (TeO) de l'Ined. Réalisée en 2008 et 2009, cette enquête offre une grande richesse de données sur la situation des descendants d'immigrés. Les trois quarts de ces derniers ont des pères africains ouvriers contre 40 % dans la population majoritaire. Les descendants magrébins et turcs sont surreprésentés dans les zones urbaines sensibles (Zus) : un quart habitent dans ces zones contre 3,5 % pour la population majoritaire. Cependant, par rapport à leurs parents, leur condition s'est améliorée. Ils vivent moins souvent en Zus et ont donc des mobilités résidentielles ascendantes pour ceux qui sortent des quartiers politiques de la ville⁽³⁾. Ils sont également plus

nombreux que leurs parents à avoir un niveau équivalent ou supérieur au baccalauréat et à occuper des emplois qualifiés. L'auteure souligne néanmoins les lacunes de l'enquête TeO concernant le manque de variables pouvant renseigner sur l'environnement résidentiel dans lequel les personnes ont grandi et vivent. Pour elle, il s'agit bien d'une lacune en ce que la composition de l'entourage résidentiel permet de mieux saisir le degré de partage du quotidien des personnes avec la population majoritaire. E. Santelli suggère donc d'approfondir cette question dans les travaux sur les descendants d'immigrés pour la compréhension de leur parcours.

Suivent deux chapitres, l'un sur la banlieue et l'exclusion et l'autre sur l'école et l'emploi. Ce compte rendu ne s'y attardera pas afin de centrer le propos sur les chapitres consacrés à l'entrée dans la vie adulte et à la question de la famille. Le chapitre sur l'entrée dans la vie adulte et la formation du couple souligne les différences avec le groupe majoritaire en raison du contexte macro-social. En effet, les descendants d'immigrés ne franchissent pas les étapes du devenir adulte de la même manière selon le pays d'origine. Ils négocient et rusent pour ne pas décevoir leurs parents et vivre selon leurs aspirations. Même dans une situation d'indépendance financière, le plus souvent, ils restent vivre dans le logement familial tant qu'ils ne sont pas mariés. La mise en couple est de fait plus tardive que chez les jeunes de la population majoritaire, ce qui signifie également des cohabitations plus longues avec les parents. E. Santelli se réfère ici aux travaux qualitatifs qu'elle a pu mener avec Béate Collet⁽⁴⁾ auprès des populations d'origine maghrébine principalement. Cette recherche met en lumière l'homogamie socioethnique qui décrit le processus par lequel les descendants d'immigrés arbitrent entre les dimensions ethniques et sociales du choix

conjugal. Elles ont ainsi proposé une typologie du choix conjugal :

- un entre-soi hérité qui perpétue le modèle parental, fruit d'un certain déterminisme familial ;
- un entre-soi négocié qui ne remet pas en cause la norme endogamique mais qui est réinterprété : les parents ne choisissent pas mais le conjoint doit appartenir au même univers culturel, le couple est basé sur le sentiment amoureux. Ce type d'entre-soi repose à la fois sur des proximités partagées entre les conjoints et le souci d'être conforme aux normes du milieu familial d'origine et aussi à la société majoritaire ;
- un entre-soi émancipé qui ne respecte pas la norme d'endogamie et qui est fondé sur une logique émancipatrice, un attachement sur les affinités partagées et le choix du mode de vie, l'entente mutuelle, l'épanouissement personnel.

Cette typologie permet également de mieux comprendre le « faire famille » des descendants d'immigrés qui ont un processus plus long d'autonomisation que leurs parents.

Le chapitre suivant porte sur les valeurs familiales et les pratiques transnationales. Pour les descendants d'immigrés, les valeurs issues de l'héritage familial s'articulent avec celles issues de leur scolarisation en France, et ne sont pas forcément incompatibles. Toutefois, E. Santelli précise : « *la plupart ont le sentiment d'avoir grandi avec le sentiment d'être tiraillés entre deux systèmes de valeurs, particulièrement dans la sphère de l'intime, la sexualité* » (p. 80). Les différences sont marquées avec la population majoritaire au regard de la religion. En effet, toujours en référence à l'enquête TeO, les descendants d'immigrés ont grandi dans des familles dans lesquelles la pratique de la religion est nettement plus prégnante que la moyenne nationale : entre 69 % et 80 % des descendants d'immigrés turcs et africains ont déclaré que la religion avait de l'importance

contre 22 % dans la population majoritaire. Pour autant, les valeurs d'individualisation sont également prégnantes au sein des descendants d'immigrés, pour lesquels les différences avec la population majoritaire sont moins significatives. L'allongement de la scolarité des filles a modifié les pratiques : les mariages arrangés, tout comme les mariages forcés, sont bien plus rares. Les descendants d'immigrés sont aux prises avec deux tendances contradictoires : « *les processus d'émancipation et de soumission sont en interaction : d'une part, alignement sur les évolutions constatées depuis la génération des baby-boomers et, d'autre part, durcissement des rapports de genre en lien avec le mouvement de réislamisation et la ségrégation résidentielle qui est un mouvement de réaction* » (p. 86). La complexité de ce double processus conduit l'auteure à contester ainsi la notion de « noyau dur culturel » (maintien des valeurs culturelles familiales) de Dominique Schnapper⁽⁵⁾. Enfin, le dernier chapitre pose les questions d'identité. Une enquête de l'auteure menée en 2007 auprès d'une cohorte de jeunes adultes lui a permis d'identifier trois pôles identitaires : le fait de se définir comme français, musulman ou maghrébin. Le premier pôle est majoritaire mais toujours en association avec la religion ou la culture d'origine. L'identité se construit dans le contexte spécifique des descendants d'immigrés et dans le regard posé sur eux : ils sont français et musulmans. E. Santelli explicite ainsi le paradigme du transnationalisme qui rompt avec l'assimilationnisme pour lequel les liens avec le pays d'origine sont perçus comme un frein à l'intégration. Les travaux s'inscrivant dans la mouvance du transnationalisme mettent l'accent sur la possibilité d'avoir de multiples référents tant dans le pays d'installation que dans le pays d'origine. Le processus d'individualisation qui se met en place pour ces descendants d'immigrés élevés en France côtoie l'importance accordée aux valeurs religieuses,

agissant comme un référent identitaire bien plus que l'origine.

Une dimension plus comparative sur la situation des descendants d'immigrés dans d'autres pays aurait néanmoins été

intéressante car la situation française n'est sans doute pas spécifique (Grande-Bretagne, Allemagne). Toutefois, quelques travaux américains fondamentaux sont utilisés qui enrichissent l'apport

conceptuel. Au regard de l'actualité des phénomènes de radicalisation, qui ne touchent pas seulement des descendants d'immigrés, cet ouvrage pédagogique demeure précieux.

(1) Sayad A., 1992, *L'immigration, ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, De Boeck Université, et 1999, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, collection Liber.

(2) Alba R., Nee V., 2003, *Remaking the american mainstream: Assimilation and the new immigration*, Cambridge, MA: Harvard University Press.

(3) Selon la définition de l'Insee (2016), « *La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants. Elle se déploie sur des territoires infra-urbains appelés "quartiers prioritaires de la politique de la ville", caractérisés par un écart de développement économique et social important avec le reste des agglomérations dans lesquelles ils sont situés* », Insee, 2016, définitions, en ligne : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2097>. Publié le 15/11/2016.

(4) Collet B., Santelli E., 2012, *Couples d'ici, parents d'ailleurs. Parcours de descendants d'immigrés*, Paris, Presses universitaires de France, collection Lien social.

(5) Schnapper D., 1991, *La France de l'intégration. Sociologie de la nation en 1990*, Paris, Gallimard.

Sociologie des enfants

Martine Court

Compte rendu de lecture

2017

Paris

La Découverte
collection Repères

128 pages

par Anne Unterreiner, Caisse nationale des Allocations familiales – Direction des statistiques, des études et de la recherche.

Martine Court, maîtresse de conférences en sociologie à l'université Clermont Auvergne, dans son ouvrage « *Sociologie des enfants* », présente et discute les travaux de sociologie portant sur les enfants. Elle met en avant le « *caractère pluriel de l'enfance* » (p. 4) et valorise une sociologie prenant en compte la pluralité des définitions, des modes de socialisation et des pratiques des enfants. L'auteure résume ainsi son propos : « *Constater l'existence d'une culture et d'une vie sociale propres à l'enfance ne doit pas conduire à homogénéiser cet âge de la vie* » (p. 65). Elle se positionne ainsi en se distinguant à la fois des « *childhood studies* » qui mettent l'accent sur la liberté de l'acteur, et omettent les contraintes dans lesquels les enfants évoluent, et des disciplines qui traitent de l'enfance en naturalisant les comportements humains.

Cette synthèse de travaux débute, dans un premier chapitre, par une analyse historiographique des évolutions des conceptions des enfants aux XIX^e et XX^e siècles

dans les sociétés occidentales. Reprenant Philippe Ariès⁽¹⁾, l'auteure souligne que l'enfance en tant qu'âge de la vie n'a, dans les sociétés occidentales, pas toujours existé telle qu'elle est aujourd'hui définie. C'est l'émergence d'institutions propres à l'enfance (l'école, des hôpitaux spécialisés ou encore les crèches) et d'objets dédiés qui ont renforcé les frontières entre cette phase de socialisation et les autres. De même, la notion d'« *adolescence* » s'est diffusée progressivement de la bourgeoisie à l'ensemble de la société à partir des années 1960. Les relations entre adultes et enfants ont elles aussi évolué au cours du temps, l'amour prenant une place croissante au sein de la dyade parents-enfants, les sentiments étant exprimés plus explicitement et le principe d'égalité devenant dominant. On voit ainsi transparaître une pluralité « *des sentiments de l'enfance* », selon les époques et les contextes sociaux.

Cette multiplicité des « *enfances* » apparaît aussi dans leur socialisation, que M. Court, dans le second chapitre de cet

ouvrage, qualifie là encore, à la suite de nombreux sociologues, de « *plurielle* ». Suivant Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron⁽²⁾, la chercheuse souligne que les enfants des milieux populaires doivent s'acculturer à leur entrée à l'école, des recherches plus récentes ayant observé que cette « *acculturation* », et donc l'existence d'un choc des cultures, avait surtout lieu pour les enfants issus des familles les plus vulnérables. Pour ce qui est de l'âge préscolaire, bien que les enfants de familles plus dotées socialement soient confiés à des assistantes maternelles et des nounous à domicile qui le sont moins, ces dernières n'ont qu'une influence minimale sur ces enfants de milieux sociaux différents du leur. Pour l'auteure, ceci s'explique par la relation de domination qui existe entre les parents et les salariés, ainsi que par une certaine normalisation de la perception des enfants parmi les professionnels de la petite enfance plus généralement et les parents aisés. Cette diffusion normative est cependant limitée parmi les parents des catégories populaires en raison d'un